



Cœur Rouge et Blanc

**Rouge
&
Blanc**



Le nom

♥ ROUGE & BLANC

Pourquoi ?

- Cœur pour rappeler son investissement auprès d'association caritatives.
- Ce sont les couleurs historiques de Cholet Basket.
- Cette marée rouge qui a fait toute notre notoriété à Paris Bercy lors des finales Pro A de 2010 et 2011.
- Les deux couleurs représentent également l'histoire de Cholet à travers son « mouchoir ».



Le but

- **Fédérer et animer les amis et sympathisants de Cholet Basket.**
- **Participer au capital de la SASP Cholet Basket.**
- **Permettre au futur Président de l'Association  ROUGE & BLANC d'être convié aux Assemblées Générales de la SASP Cholet Basket.**
- **Donner le sentiment d'appartenance à tous. Devenir  ROUGE & BLANC, et donc actionnaire, c'est montrer sa fierté et son attachement à CHOLET BASKET.**

Qui peut devenir ROUGE & BLANC ?

L'Association  ROUGE & BLANC est ouverte à tous, à tout supporter ou supportrice, où qu'il soit dans le monde. L'idée directrice est que cet amoureux de Cholet Basket puisse ainsi manifester son Engagement au Club et son attachement à ses valeurs :

AUDACE, EXIGENCE, HUMILITÉ, SOLIDARITÉ

Un mineur peut-il adhérer à l'Association ROUGE & BLANC ?

**Oui, un mineur pourra être membre de
l'Association  ROUGE & BLANC.**

**Pour les mineurs, l'autorisation d'un tuteur
légal sera demandée.**

**Faut-il obligatoirement être abonné
aux matches pour devenir membre de
l'Association  ROUGE & BLANC ?**

**Non, tout le monde peut devenir
 ROUGE & BLANC,
sans exception ou restriction.**

**Etre  ROUGE & BLANC n'est pas réservé
uniquement aux abonnés, l'association regroupe
tous les supporters, sympathisants,
partenaires, fans, bénévoles, licenciés... de
Cholet Basket du monde entier.**

Une personne morale peut-elle adhérer à l'Association ROUGE & BLANC ?

**Non, les membres de l'Association
 ROUGE & BLANC seront exclusivement des
personnes physiques.**

Je souhaite devenir ROUGE & BLANC, comment dois-je procéder ?

**Le plus simple est de vous inscrire par Internet
sur le site www.cbshop.cholet-basket.com.
Cela ne vous prendra que quelques minutes.**

**Ou par courrier
*(3 avenue Marcel Prat – 49300 Cholet)***

**Bulletins d'adhésion également disponibles à la
Boutique CB SHOP le soir des matches ou à
l'accueil de Cholet Basket
*(3 avenue Marcel Prat - horaires de bureau).***

**Je souhaite devenir  ROUGE & BLANC,
comment dois-je procéder ?**

**Attention ! Vous pourrez adhérer
à l'Association  ROUGE & BLANC
uniquement du 4 avril au 30 juin 2018 .**

Le coût de l'adhésion sera de 40 €.

**Cette Association pourra être mise en place,
seulement si 125 membres minimum y adhèrent.**

De quel délai je dispose pour devenir ♥ ROUGE & BLANC ?

**Les adhésions seront ouvertes sur trois mois
(du 4 avril au 30 juin 2018).**

**Après cette date, il sera trop tard. En effet, le
Club ne prévoit pas, pour l'instant, de nouvelles
campagnes d'adhésion à l'Association
♥ ROUGE & BLANC dans le futur.**

**Si vous voulez devenir ♥ ROUGE & BLANC,
ce sera pendant cette période !**

Le nombre de ROUGE & BLANC sera-t-il limité ?

Non, le nombre de  ROUGE & BLANC ne sera pas limité. Le principe est que tout supporter de Cholet Basket puisse devenir  ROUGE & BLANC, sans limitation de nombre.

Chaque  ROUGE & BLANC se verra attribuer un Numéro Personnel, de façon progressive, en suivant les adhésions.

Après avoir souscrit 40 euros, à quoi ai-je droit en tant que ❤️ ROUGE & BLANC ?

**En adhérant à l'Association
❤️ ROUGE & BLANC, via votre adhésion de
40 euros : vous devenez Membre Fondateur
❤️ ROUGE & BLANC.**

**Votre statut de Membre Fondateur n'a pas de
durée limitée dans le temps.
Il vous est acquis à vie.**

Après avoir souscrit 40 euros, à quoi ai-je droit en tant que  ROUGE & BLANC ?

A ce titre, un Numéro Personnel de  ROUGE & BLANC vous est attribué, il vous appartient pour toujours.

Il permet à son détenteur d'obtenir une plaque numérotée, nominative et personnalisée sur le mur  ROUGE & BLANC, qui sera installé à la Meilleraie.

Enfin, vous recevez également une réplique de votre plaque, pour afficher votre statut de Membre Fondateur  ROUGE & BLANC où bon vous semble.

Après avoir souscrit 40 euros, à quoi ai-je droit en tant que  ROUGE & BLANC ?

Pour les membres fondateurs = -10% à la boutique du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019 sur tous leurs achats. Après le 30 juin 2019, cet avantage sera conservé uniquement par les Membres Actifs.

Après avoir souscrit 40 euros, à quoi ai-je droit en tant que  ROUGE & BLANC ?

Autres avantages :

On pourrait imaginer que la Newsletter ou des informations sur le club de Cholet Basket puissent être adressées à l'ensemble des Membres Fondateurs pendant la première année et seulement aux Membres Actifs à partir du 1er juillet 2019.

**Me faudra-t-il cotiser par la suite
pour rester ❤️ ROUGE & BLANC ?**

**Non, en aucun cas, il n'y a aucune obligation
en ce sens.**

**Grâce à votre statut de Membre Fondateur,
votre titre de ❤️ ROUGE & BLANC et votre
Numéro Personnel de ❤️ ROUGE & BLANC
vous sont acquis à vie !**

**Vous n'aurez rien à payer par la suite
pour les conserver.**

J'ai entendu parler de Membre Fondateur, et de Membre Actif...

Quelle est la différence entre ces 2 statuts ?

En adhérant à l'Association  ROUGE & BLANC aux dates déterminées, vous êtes à la fois Membre Fondateur à vie ET Membre Actif de l'Association pendant un an.

A compter du 1er Juillet 2019, si vous le souhaitez, et uniquement si vous le souhaitez à ce moment-là, vous pourrez poursuivre votre engagement au sein de l'Association  ROUGE & BLANC en restant Membre Actif via une cotisation annuelle de 12€, soit 1€ par mois.

J'ai entendu parler de Membre Fondateur, et de Membre Actif...

Quelle est la différence entre ces 2 statuts ?

Attention ! Que les choses soient claires !

Même si vous décidez de ne plus être Membre Actif de l'Association  ROUGE & BLANC à compter du 1er Juillet 2019, vous restez un  ROUGE & BLANC à vie, sans un centime de plus, car vous êtes Membre Fondateur !

De quelle façon sera utilisée la recette des adhésions à l'Association ROUGE & BLANC ?

Les sommes perçues lors des adhésions permettront à l'Association  ROUGE & BLANC de devenir actionnaire de la SASP CHOLET BASKET.

A la création de l'Association  ROUGE & BLANC, la SASP CHOLET BASKET versera 2 500 euros à l'Association *(sous-réserve qu'il y ait un minimum de 125 adhérents)*.

Cholet Basket s'engage à abonder chaque saison à l'Association  ROUGE & BLANC, d'un montant à définir tous les ans.

Quel sera le rôle de l'Association ♥ ROUGE & BLANC ?

L'Association ♥ ROUGE & BLANC portera haut les valeurs de SOLIDARITÉ de Cholet Basket, en menant des actions caritatives de soutien auprès des associations locales et/ou nationales.

Elle pourra poursuivre les engagements de Cholet Basket auprès d'associations caritatives et étudiera la possibilité d'étendre son champ d'action à d'autres associations, soit ponctuellement, soit de façon récurrente.

Qui dirigera l'Association ♥ ROUGE & BLANC ?

L'Association ♥ ROUGE & BLANC sera une association de Loi 1901 soumise à la législation en vigueur.

Elle sera dirigée par un bureau classique d'association à savoir un Président, un Trésorier et un Secrétaire qui seront élus par les membres d'un Comité Directeur, eux-mêmes élus par les Membres Actifs de l'Association ♥ ROUGE & BLANC.

Un membre de la SASP Cholet Basket sera membre de droit de l'Association ♥ ROUGE & BLANC.

Qui dirigera l'Association ♥ ROUGE & BLANC ?

**Les membres de la SAS CB Territoire ainsi que
l'ensemble des partenaires auront le droit de faire
partie des membres de l'Association
♥ ROUGE & BLANC, à titre personnel et sous
réserve du paiement de l'adhésion.**

**Les actionnaires de la SASP et les membres de la
SAS CB Territoire ne pourront pas se présenter au
Comité Directeur de l'Association
♥ ROUGE & BLANC.**

Y-aura-t-il redistribution de dividendes ?

**Ce n'est pas dans l'esprit originel de l'Association
♥ ROUGE & BLANC.**

Il n'y a aucun engagement dans ce sens.

**Cependant, la redistribution de dividendes de la
SASP CHOLET BASKET est soumise à l'approbation
de l'Assemblée Générale
de la SASP CHOLET BASKET. Si les actionnaires
venaient à le décider à la majorité, alors cette
hypothèse pourrait se réaliser...**

**Comment les membres  ROUGE & BLANC
seront-ils représentés à l'Assemblée Générale
de la SASP CHOLET BASKET ?**

**Le Président de l'Association  ROUGE & BLANC
sera convié aux Assemblées Générales de la SASP
CHOLET BASKET au même titre que les autres
actionnaires du club (Association Cholet Basket,
SAS CB Territoire, CB Historiques).**

Quel pouvoir aura l'Association ♥ ROUGE & BLANC à l'Assemblée Générale de la SASP CHOLET BASKET ?

Elle disposera des mêmes droits que tous les autres actionnaires de la SASP CHOLET BASKET.

A ce titre, elle sera amenée à se prononcer notamment lors de l'approbation des résolutions qui seront présentées aux Assemblées Générales de la SASP CHOLET BASKET.

Elle aura aussi la possibilité de postuler, par l'intermédiaire de son Président, pour un siège au Conseil d'Administration.